

Adresse du citoyen Girard, agent national du district de Beauvais, qui annonce des dons, la fin des troubles et les résultats des ventes de biens d'émigrés, lors de la séance du 18 ventôse an II (8 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du citoyen Girard, agent national du district de Beauvais, qui annonce des dons, la fin des troubles et les résultats des ventes de biens d'émigrés, lors de la séance du 18 ventôse an II (8 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 196-197;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30466_t1_0196_0000_10

Fichier pdf généré le 22/01/2023

46

La société populaire de Castelnau, district de Gaillac, département du Tarn, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et l'invite à rester à son poste. Elle annonce qu'elle a envoyé au 1^{er} bataillon du Tarn 80 paires de bas, et équipé un cavalier qui va partir; que la municipalité a fait remettre au district l'argenterie de neuf églises de son arrondissement, et elle demande que, par un décret, la Convention abolisse le salaire des ministres de tous les cultes.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

47

La commune et la société populaire de Chenonceaux, district d'Amboise, remercient la Convention sur son décret prononçant la liberté des noirs; l'exhortent à continuer ses travaux et à tenir ferme à son poste. Elles ont envoyé au district deux habits uniformes complets, 34 paires de souliers, 29 chemises, des bas et 155 l. en assignats.

La commune a en outre armé et équipé quatre volontaires, donné un chariot et fourni trois chevaux pour la guerre de la Vendée.

Elles demandent qu'on leur accorde le ci-devant presbytère pour en faire la maison commune et y placer les écoles des deux sexes.

Mention honorable des dons, insertion de l'adresse au bulletin et renvoi au comité des domaines (2).

48

Le citoyen Girard, agent national près le district de Beauvais département de l'Oise, écrit qu'il y a eu dans son district des sourdes menées et des machinations aristocratiques; mais que leurs auteurs ont payé de leur tête leurs attentats contre la liberté et la souveraineté du peuple; qu'actuellement le peuple a ouvert les yeux et se pénètre des lumières de la raison. Il ajoute qu'il a envoyé au ministre de la guerre 844 chemises, lesquelles, jointes à 900 déjà annoncées, donnent un total de 1744; 823 paires de souliers et 400 autres paires déjà annoncées; 386 paires de bas, et 450 aussi annoncées; 24 paires de guêtres, dont 14 avoient été annoncées; 4 culottes, 4 vestes, 11 habits, un sarreau, une redingote, un gilet, un chapeau, 2 casques, une paire de brodequins, 13 gibernes, 3 draps de lit, 6 nappes et trois bonnets de police.

Qu'il a versé dans la caisse du district 5,692 liv. 17 s. en assignats, indépendamment de ce que deux cantons ont offert eux-mêmes; que 237,612 liv. en pièces d'or et d'argent, et 1,928

marcs d'argenterie ont été échangés et partent actuellement pour la monnaie de Paris, ainsi que 970 marcs d'argenterie provenant des églises.

Enfin, il annonce que l'administration continue de vendre avantageusement les biens des émigrés, notamment ceux qui appartenoient au brigand Condé, dont le prix de la vente triple celui de l'estimation.

Mention honorable, et insertion au Bulletin (1).

[Beauvais, 8 vent. II] (2).

« Créateurs de la Montagne, et fondateurs de la République,

Je crois pouvoir vous assurer, que Beauvais est vraiment à la hauteur des grands principes du républicanisme. Les habitants de ce district ont tout-à-fait ouvert les yeux, pour se pénétrer des lumières de la Raison. Chaque décade, ils apprennent à suivre son impulsion en se rassemblant dans son temple, afin de s'y instruire mutuellement et fraternellement. Les orateurs républicains s'empressent à l'envie de conduire leurs frères, par le développement des bons principes, dans le chemins que la nature nous a tracé dès notre naissance, et que le despotisme avoit voulu nous cacher; mais que vous avez découvert courageusement des entraves de l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale.

Il y eut sans doute, comme dans beaucoup d'autres districts, des sourdes menées, et des machinations aristocratiques et fédéralistes, mais leurs auteurs ont payé de la tête, leurs attentats contre la Liberté et la Souveraineté du peuple, d'autres à deux pas moins coupables apprennent par la privation de leur liberté particulière, à méditer sur les avantages qu'un bon français peut retirer, lorsqu'il travaille fermement pour la liberté générale, parce que sa récompense est dans la jouissance qu'il goûte communément avec les concitoyens collaborateurs... oui, représentants d'un grand peuple! les intérêts de la République sont dans ce district au grand ordre du jour. Les administrateurs, tous les fonctionnaires publics et les sociétés populaires travaillent de concert, et sans relâche, pour assurer la subsistance générale, ainsi que tout ce qui peut seconder les efforts des défenseurs de la Patrie.

Nous avons une manufacture de salpêtre, en grande activité; la première expérience nous en a fourni près de 200 livres du mieux raffiné.

J'ajoute un détail des dons patriotiques faits par les citoyens de ce district, que j'ai déjà envoyés au Ministre de la Guerre, afin de pouvoir en disposer; savoir: 844 chemises qui, jointes à 900 qui vous ont été déjà annoncées par le comité de surveillance de cette commune font un total de 1744; 823 paires de souliers, joints à 400 paires déjà annoncées; 386 paires de bas et 450 aussi annoncés; 10 paires de guêtres et 14 qui ont été annoncées; 4 culottes; 4 vestes; 11 habits; un sarot, une redingote, 1 gilet, un chapeau, 2 casques; une paire de

(1) P.V., XXXIII, 115. Bⁱⁿ, 19 vent. et 22 vent. (suppl¹). *Ann. patr.*, 1936.

(2) P.V., XXXIII, 115. Bⁱⁿ, 19 vent. et 22 vent. (suppl¹). *Ann. patr.*, 1936.

(1) P.V. XXXIII, 116. Bⁱⁿ, 18 vent. et 2^o suppl., 28 vent. (1^o suppl¹); C. Eg., n° 568; M.U., XXXVII, 301; Mess. soir, n° 569; C. univ., 21 vent.

(2) C. 294, pl. 980, p. 28.

brodequins, 13 gibernes, trois draps de lits, 6 nappes, trois bonnets de police ; 5692 l. 17 s. en assignats que j'ai versés dans la caisse du district ; et dont j'ai fait passer le récépissé au Ministre de la Guerre.

Ces dons sont non compris, ceux que les citoyens de deux cantons de ces districts vous ont offert eux-mêmes pour la République.

Je vous rapporte en outre le montant des échanges faits chez le Receveur de ces districts pour la somme de 237.612 l. en pièces d'or et d'argent, et pour 1028 marcs d'argenterie.

Toutes ces espèces partent dans ce moment pour la Monnaie de Paris ; ainsi que 970 marcs d'argenterie bénite par les mains prétendues sacrées de cette vile prétraille ; en joignant cette quantité à une autre déjà envoyée, formera 2400 marcs provenant des ornemens des maisons qui avoient été consacrées à l'erreur, au despotisme, et que la raison a totalement renversé dans ce district.

Vous n'apprendrez pas avec moins d'intérêt et de satisfaction que l'administration continue de vendre les biens des émigrés. Et notamment ceux qui appartenoient au brigand Condé, ci-devant prince dont le prix de la vente triple celui de l'estimation.

Salut, fraternité, courage et énergie, Vive les Républicains. »

GIRARD (*agent. nat.*).

49

Les administrateurs composant le directoire du district de Lille se plaignent des impressions défavorables qu'auroient pu produire contre eux certains discours débités dans les tribunes des sociétés populaires de Paris ; et pour les détruire, ils envoient à la Convention quatre états détaillés des matières d'or, d'argent, de vermeil, des diamans et des perles qu'ils ont adressés à la monnaie ou à la trésorerie nationale.

A ces quatre états se trouve jointe la copie de la lettre que leur a écrite, le 16 pluviôse, le représentant du peuple Châles.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

[Lille, 6 vent. II] (2).

« Nous apprenons qu'on vient de débiter dans les tribunes des Sociétés populaires de Paris, qu'on se propose même de répéter dans celle de la convention nationale, des mensonges dont le but ne peut être que de rendre suspects aux yeux de la France entière notre véritable amour pour la République

On a osé avancer qu'en faisant hommage à la Patrie, dans la séance du 12 pluviôse dernier, des objets d'or et d'argent que le fanatisme regardait autrefois comme agréables à la divinité nous n'avons joué qu'une misérable comédie dans laquelle nous avons d'une part fait parade de richesses ramassées par la seule armée révolutionnaire ou provenant de

la Belgique, et de l'autre, calomnié un représentant du peuple.

L'une et l'autre de ces assertions sont également fausses et nous n'hésitons pas de donner le démenti le plus formel à leur auteur.

D'abord il est faux que parmi les matières d'or, d'argent ou de vermeil, les diamans et les perles fines remises jusqu'ici par notre administration soit à la monnaie de Lille soit directement à la Trésorerie nationale, il y en ait aucune portion, si petite qu'on puisse l'imaginer qui ait été ramassée par l'armée révolutionnaire. L'état ci-joint sous le N° 1 prouve que ces matières, sans y comprendre les diamans et les perles fines, s'élèvent à vingt mille sept cent onze marcs et toutes proviennent des églises et des émigrés de notre arrondissement. L'argenterie de la Belgique dont on fait sonner si haut l'importance en a été rapportée par les armées de la République.

Elle consiste en six cens cinquante marcs environ et nous avons si peu cherché à en cacher l'origine et la quantité que l'une et l'autre se trouvent désignées dans un bordereau joint à l'adresse prononcée le 12 pluviôse à la barre de la Convention. Les Etats n°s 2, 3 et 4 indiquent également et jusques dans les plus petits détails les sources qui ont contribué à grossir la masse de notre dernier envoi. Nous attestons la vérité de toutes ces pièces. Il est encore faux qu'on se soit permis de calomnier un représentant du peuple ; pas un seul mot qui eût rapport à un individu quel qu'il put être n'a été proféré à la barre de la Convention, nous prenons à témoin de ce fait tous les représentants, tous les pétitionnaires, tout le peuple qui a assisté à la séance du 12 pluviôse ; et en supposant contre toute vérité qu'il y eut été parlé de quelque représentant, comment ose-t-on prétendre que Châles ait été calomnié, puisque lui-même nous écrivait le 16 suivant : « Vos Collègues, actuellement à Paris, interpellés par le Président de la Convention s'ils avoient des griefs à articuler contre moi, ont répondu *négativement*? ». Nous joignons ici sa lettre..

Voilà la vérité. L'intérêt que nous prenons à elle nous a seul portés à écrire. Comme elle fait toujours ombrage aux intrigans, nous devons croire que cette lettre leur déplaira, mais nous avons fait notre devoir. C'est maintenant à la Convention nationale à juger de quel côté se trouvent les imposteurs, les calomnieurs. S. et F. ».

Les administrateurs composant le Directoire du District de Lille. Etoit signé : CAGE (*président*), Louis LECLERCQ, DETOUDI, SIFFLET (*administrateurs*), F. J. VANTOUROUT (*agent national*), etc. SIRJEAN (*secrétaire*).

Pour copie conforme :

SIRJEAN (*secrét.*), CAGE (*présid.*).

P. S. — Nous annonçons avec plaisir à la Convention nationale que la réponse de son président à notre adresse du 12 pluviôse dernier a fait un tel effet sur l'esprit des habitants des communes de notre arrondissement, auxquelles nous l'avons envoyée, que plus de trente d'entr'elles se sont empressées depuis d'apporter leur argenterie, nous la ferons passer dans peu à la Trésorerie nationale. »

(1) P.V., XXXIII, 116-117. *Mon.*, XIX, 658 ; *J. Matin*, n° 573 ; *J. Sablier*, n° 1185.

(2) C. 294, pl. 981, p. 3 ; Bⁱⁿ 22 vent.